

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

À compter du lundi 25 juillet 2022 Ouverture de la nouvelle clinique de vaccination contre la COVID-19 de Terrebonne

Joliette, le 21 juillet 2022 - Une nouvelle clinique de vaccination contre la COVID-19 ouvrira ses portes ce lundi 25 juillet à Terrebonne. Les équipes du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière accueilleront la population au **1095, chemin du Coteau**. Il s'agit des anciens locaux du concessionnaire Mitsubishi.

Trois cliniques de vaccination

Cette nouvelle clinique s'ajoute à celles de Repentigny et de Joliette, ce qui permet de maintenir l'accessibilité à 3 sites permanents de vaccination de masse pour la population lanauchoise.

- 1095, chemin du Coteau à Terrebonne (ancien concessionnaire Mitsubishi). La clinique est située près du cinéma.
- Galeries Rive Nord, 100, boulevard Brien à Repentigny (accès par la porte 1). La clinique est située près du Walmart.
- Galeries Joliette, 1075, boulevard Firestone à Joliette (accès par la porte 6). La clinique est située près du Pharmaprix.

Dans le contexte où une nouvelle vague de contamination est en cours au Québec, la mise à jour de la vaccination contre la COVID-19 est recommandée, particulièrement chez les personnes à risque de complications ou d'hospitalisation.

Pour savoir s'il est temps d'aller chercher votre nouvelle dose de vaccin contre la COVID-19, consultez [l'outil d'aide à la décision](#) sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Horaire de vaccination avec ou sans rendez-vous

Notez qu'il est préférable de prendre rendez-vous.

- Lundi, mardi et mercredi : 8 h 30 à 15 h 30.
- Jeudi et vendredi : 12 h 30 à 19 h 30.
- Samedi et dimanche : 9 h 30 à 16 h 30.

Rappel des mesures de prévention

Il est important de suivre certaines consignes pour limiter la transmission de la COVID-19.

- Surveillez si vous avez des symptômes de la COVID-19 et si oui, il faut vous isoler. Utilisez un test rapide, si disponible. Évitez les contacts avec les personnes vulnérables.
- Portez le masque de procédure si vous faites partie des clientèles à risque.

- Continuez à respecter les mesures d'hygiène de base, telles que le lavage des mains, tousser dans le pli du coude, le nettoyage de votre environnement régulier et sanitaire, bien aérer la maison.
- Maintenez la distanciation d'un mètre, si possible, entre les personnes qui ne vivent pas sous le même toit.

Prendre rendez-vous pour vous faire vacciner

Deux options s'offrent à vous pour prendre votre rendez-vous de vaccination contre la COVID-19 :

- En ligne, via le lien suivant : <https://portal3.clicsante.ca/>.
- Par téléphone, en composant le numéro suivant : 1 877 644-4545.

Liens utiles | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

- [Gestes pour limiter la transmission de la COVID-19 \(consignes sanitaires\)](#).
- [Port du masque ou du couvre-visage dans les lieux publics en contexte de pandémie de COVID-19](#).

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Service des communications